

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Calotte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2026 A 19h HEURES

Mercredi 3 juin deux mil vingt-six, à dix-neuf heures, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,

Étaient présents : Mesdames Catherine GALLOIS, Anabela CRINON, Koraline SUSSIAU, Karine NOUNTANE, Séverine MECISTE

Messieurs Hugo PIERRU, Bertrand PARIGOT, Mathieu SCHELFHOUT, Laurent PINARD, Benoit FOURNAISE.

Était absent ayant donné pouvoir : Chrystelle de REVIÈRE à Bertrand PARIGOT

Secrétaire de séance : Séverine MECISTE

Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2026 est approuvé par 9 voix pour, 2 contre.

D 2026/19. Création d'un poste d'adjoint technique – contrat saisonnier

En raison des besoins en entretien des espaces verts de la commune à cette période, il est proposé la création d'un poste d'adjoint technique – contrat saisonnier catégorie C, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures sur la période estivale 2026. La rémunération sera fixée par référence de l'indice brut 367 indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

Il s'agit pour les jeunes de Saint HILLIERS de pouvoir travailler, accompagné de notre agent communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Karine NOUNTANE

- demande que la parole puisse être redonnée au public. Une réflexion va être menée à ce sujet.
- Il y aurait un impayé de la Mairie de Saint HILLIERS de 254€ au profit du RPI. La contribution de la Mairie au bénéfice du RPI a été réglée. Prise en charge à titre exceptionnel par la Mairie d'une facture d'internet pour un fil coupé fibre lors des travaux.
- Avancement des problèmes des chats errants. Plusieurs chats ont été confiés au refuge sur deux sites de la commune, et ce depuis plusieurs mois.
- Pavés toujours en stock sur un terrain privé visibles depuis la cour commune privée.
- Coût des travaux rue du four à chaux. Environ 5 000€. Pas de couche supplémentaire sera appliquée en raison des risques de projection sur le mur d'enceinte de la maison.
- Courrier réponse de l'ANS par mail – risque de perte de subvention du city stade. Pour mémoire, dossier suivi sur la mandature précédente par Karine NOUNTANE. Demande de prorogation pas envoyée dans les temps (septembre 2025) Discussion en cours avec l'ANS pour le maintien cette subvention. Le projet du City stade est toutefois maintenu.
- Question sur la décision de ne plus accorder de dérogation scolaire. Au regard des investissements au bénéfice de l'école de Saint-Hilliers, il y a lieu d'être attentif de préserver nos classes existantes.
- Nettoyage du ru. Nettoyage validé et intervention en cours de programmation.
- Remplacement de la secrétaire. Une candidature a été retenue, cette personne doit demander un détachement.

La séance est levée à 20h.

